

Lausanne et Epalinges déposent des documents historiques dans le clocher du temple des Croisettes

Pour marquer le 350^{ème} anniversaire du temple des Croisettes ainsi que la rénovation de la toiture et l'assainissement des façades de l'église depuis la dernière restauration majeure en 1913 – 1915, Lausanne et Epalinges déposeront le 15 novembre 2013 à 16h30 des documents historiques dans le clocher de l'église.

Les clochers d'église ont souvent constitué des cachettes où l'on scellait des objets que l'on considérait comme précieux ou symboliques. Perpétuant une sorte de compagnonnage entre artisans, il était aussi d'usage de placer dans le coq un parchemin sur lequel on inscrivait les dates de rénovation successives. Afin de marquer un événement important, les autorités pouvaient aussi adresser un message à la postérité qu'ils enfouissaient ensuite dans le coq.

Lausanne et Epalinges perpétueront la tradition en plaçant dans le clocher des messages pour les générations futures. D'autres documents découverts dans le coq lors de la rénovation ainsi que les dessins d'enfants peints dans le cadre du concours du 350^{ème} anniversaire du temple des Croisettes y seront aussi déposés.

Répertorié au recensement architectural du Canton de Vaud, le temple des Croisettes est classé depuis le 7 octobre 1981 « Monument historique », note 2 (importance régionale). Situé sur une des hauteurs du Jorat en commune d'Epalinges– avec un remarquable point de vue – l'église est propriété de Lausanne. Selon un accord passé entre les deux communes, le coût des travaux se partage à part égale. Un crédit d'investissement de 660'000 frs accepté par les autorités des deux communes (Lausanne et Epalinges) va servir à financer la restauration de la toiture, des façades et de quelques travaux à l'intérieur du temple des Croisettes.

Direction de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Oscar Tosato directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale.**

Lausanne, le 14 novembre 2013